NOTICE D'INFORMATION

OPTIMUM 2

Code ISIN C = FR0007064993

Forme juridique de l'OPCVM : FCP
Etablissement promoteur : Caixabank France
Société de gestion : Caixa Gestion SNC
Dépositaire : Caixabank France
Etablissement conservateur : Natexis Banques Populaires
Commissaire aux comptes : Barbier Frinault et Autres

CARACTERISTIQUES FINANCIERES

Classification : Actions de pays de la zone euro.

Orientation des placements :
Le FCP est un fonds indiciel qui s'autorise à recourir au ratio dérogatoire de 20 % si la composition de l'indice CAC 40 le justifie.

Le FCP sera investi au minimum à 90 % sur des actions composant le CAC.

L'attention des souscripteurs est attirée sur la possibilité d'une totale décorrélation entre l'évolution du CAC 40 et celle de la valeur liquidative du fonds.

Le fonds peut faire appel aux techniques de pensions livrées, de swaps.

Dans les limites prévues par la réglementation, le FCP pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré. Dans ce cadre, le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille aux risques d'actions françaises afin de poursuivre l'objectif de gestion défini ci-après dans la rubrique "engagement de la Caixabank France". Ces opérations seront effectuées dans la limite de 100% maximum de l'actif du FCP.

Durée minimale de placement recommandée : du 16 novembre 2001 au 17 mai 2005.

Souscripteurs concernés : personnes physiques et personnes morales.

Affectation des résultats : les revenus sont intégralement capitalisés.

Dominante fiscale : FCP éligible au PEA.

Engagement de la Caixabank France : La Caixabank France prend l'engagement que la valeur liquidative à l'échéance, le 17 mai 2005, sera égale à la valeur liquidative d'origine majorée de 21,15 % et diminuée de la baisse éventuelle du CAC 40. Cet engagement est valable pour toute souscription effectuée sur la valeur liquidative du jour de la création et à condition de racheter les parts sur la valeur liquidative du 17 mai 2005.

Tableau de simulation de valeur liquidative finale

Hypothèses d'évolution du CAC 40 entre le 16 novembre 2001 et le 17 mai 2005	Progression de la valeur liquidative au 17 mai 2005
+ 100 %	+ 21,15 %
+ 40 %	+ 21,15 %
+ 20 %	+ 21,15 %
0 %	+ 21,15 %
- 20 %	+ 1,15 %
- 40 %	- 18,85 %
- 100 %	- 78,85 %

Aussi, l'engagement de la Caixabank France s'exercera selon les conditions énoncées ci-après :

- si le CAC 40 à l'échéance est supérieur ou égal au CAC 40 initial, la valeur liquidative à l'échéance sera égale à la valeur liquidative d'origine majorée de 21,15% sur 3 ans et demi, soit un taux actuariel annuel de 5,63%.

- si le CAC 40 à l'échéance est inférieur au CAC 40 initial, la valeur liquidative à l'échéance sera égale à la valeur liquidative d'origine majorée de 21,15% et minorée du pourcentage de la baisse du CAC 40 appliquée à cette valeur liquidative d'origine, soit un taux actuariel annuel compris entre 5,63 % et -35,83 %.

Le 20 mai 2005, le fonds sera dissous.

Définitions :

- Indice CAC 40 initial : cours de clôture de l'indice CAC 40 du 16 novembre 2001.

- Indice CAC 40 à l'échéance : cours de clôture de l'indice CAC 40 du 17 mai 2005.

En cas de dérèglement du marché ou d'évènement affectant l'indice CAC ou en cas de fermeture du marché à une des dates de constatations, les usages de la place seront appliqués pour la valorisation du fonds.

Si la publication de l'indice CAC 40 était interrompue de manière provisoire ou définitive ou si la méthode de calcul de cet indice était modifiée de façon substantielle, celui-ci serait remplacé immédiatement par un indice de substitution, calculé par un expert agréé par les tribunaux désigné par Caixa Gestion et Caixabank France, selon la méthode utilisée pour l'indice CAC 40 avant la cessation de sa publication.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Date de clôture de l'exercice : dernier jour de Bourse de Paris du mois de décembre.

Date de clôture du premier exercice : dernier jour ouvré de Bourse de Paris du mois de décembre 2002.

Valeur liquidative d'origine : 300 euros (soit 1 967,87 FRF).

Date et périodicité de calcul de la valeur liquidative : Chaque jeudi, les jours d'ouverture de la Bourse de Paris, à l'exception des jours fériés légaux. Dans ce dernier cas, la valeur liquidative est établie le jour ouvré précédent.

Conditions de souscription et de rachat : Les demandes de souscription et de rachat sont reçues à tout moment auprès du dépositaire. Elles sont centralisées, chaque jour de valorisation défini ci-dessus avant 17 heures. Elles sont réalisées - jusqu'au 16 novembre 2001 sur la base de la valeur liquidative d'origine (300 euros) - et à compter du 17 novembre 2001 sur la base de la prochaine valeur liquidative. Les souscriptions et les rachats peuvent être effectués en montant ou en nombre de parts (minimum 1 part).

Commission de souscription maximale :

- du 11 octobre 2001 au 16 novembre 2001 avant 17 H : 1,5 % dont acquis au fonds : néant.

- à compter du 17 novembre 2001 jusqu'au 16 mai 2005: 6% dont 4 % acquis au fonds.

Commission de rachat maximale :

- du 11 octobre 2001 au 16 novembre 2001 avant 17 H : néant.

- à compter du 17 novembre 2001 jusqu'au 16 mai 2005: 6 % dont 4 % acquis au fonds.

- à compter du 17 mai 2005 : 0 %.

Frais de gestion : les frais de gestion annuels maximum sont fixés à 2,10 % HT de l'actif net.

La COB appelle l'attention des souscripteurs sur le niveau élevé des frais auxquels est exposé ce fonds et sur le fait que le rendement du FCP est plafonné à 21,15% sur 3 ans et demi.

Libellé de la devise de comptabilité : Euro.

Adresse de la Société de gestion : 46 rue Jacques Dulud, 92574 Neuilly sur Seine Cedex.

Adresse du dépositaire : 46 rue Jacques Dulud, 92574 Neuilly sur Seine Cedex.

Adresse du Commissaire aux comptes : 41 rue Ibry 92576 Neuilly sur Seine Cedex.

Lieu et mode de publication de la valeur liquidative : Caixabank France 46 rue Jacques Dulud, 92574 Neuilly sur Seine Cedex.

La présente notice doit obligatoirement être proposée aux souscripteurs préalablement à la souscription, remise à la souscription et mise à la disposition du public sur simple demande.
La note d'information complète de l'OPCVM et le dernier document périodique sont disponibles auprès la CAIXABANK FRANCE, 46 rue Jacques Dulud, 92574 NEUILLY SUR SEINE CEDEX.
Date d'agrément de l'OPCVM par la Commission des opérations de bourse : 9 octobre 2001.
Date d'édition de la notice d'information : 30 juin 2003.